

Rosenthal l'a employé avec succès dans le traitement des *chancres* mous et des indurés, dans les gommés en voie de suppuration, dans la balanite, les bubons, les furoncles, l'*eczéma*, la blennorrhagie, etc. Wagner et J. Teissier s'en louent dans le *rhumatisme chronique*, en pommade à 4 0/0.

A l'intérieur le dermatol peut être employé comme le sous-nitrate de bismuth dans le traitement des *diarrhées* (Colasanti et Dutto), en particulier dans la diarrhée des phtisiques, aux doses de 2 à 6 grammes dans les 24 heures (ordinairement 2 à 3 grammes) en potions ou par prises de 0<sup>gr</sup>,25 à 0<sup>gr</sup>,50. On peut y ajouter une préparation opiacée.

Le dermatol se prescrit à l'extérieur sous forme de poudre, de pommade ou de pâte.

Pommades. . . . .	a) Dermatol.	10 grammes.	
	Lanoline.	20 —	
	Vaseline.	70 —	
		(HEINZ.)	
	b) Dermatol.	} aa 2 grammes.	
	Oxyde de zinc.		20 —
	Vaseline.		(HEINZ.)
Glycéré. . . . .	{ Dermatol.	15 à 30 grammes.	
	{ Glycérine neutre.	150 —	
		(ROSENTHAL.)	
Pâte. . . . .	{ Dermatol.	} aa 5 grammes.	
	{ Oxyde de zinc.		
	{ Gélatine.	} aa 30 grammes.	
	{ Glycérine.		
	{ Eau.		(HEINZ.)

#### GALLOBROMOL

Le gallobromol, ou acide dibromogallique (Grimaux),  $C^6Br^2(OH)^3CO.OH$ , se présente sous l'aspect d'aiguilles blanches, très fines, solubles dans 10 parties environ d'eau froide, beaucoup plus solubles dans l'alcool, l'éther et l'eau bouillante.

L'action physiologique du gallobromol a été étudiée par Lépine<sup>1</sup>.

1. Lépine, *Semaine méd.*, 1893, p. 313 et 466.

Le gallobromol jouit d'un pouvoir antiseptique qui paraît assez faible.

En cachets de 0<sup>gr</sup>,50 il a parfois déterminé une sensation de pesanteur dans la région de l'estomac et même de légères douleurs gastriques, attribuables au mode d'administration. Des doses de 10 grammes et même 15 grammes n'ont produit aucun autre malaise; mais l'urine a pris alors une coloration noire analogue à celle que produit le phénol. Le spectroscope n'y a décelé aucune bande d'absorption particulière. La dose toxique pour un chien, par voie gastrique, semble être de 0<sup>gr</sup>,50 par kilogramme d'animal. L'injection intra-veineuse de 10 grammes dans un litre d'eau à un chien de 12 kilogrammes a amené la mort. On a noté: 1° fréquence primitive de la respiration qui est devenue *expiratrice*, puis ralentissement consécutif suivi d'une nouvelle accélération; 2° sialorrhée abondante; 3° altération du sang caractérisée par la couleur sépia de ce liquide et la présence de la méthémoglobine décelée par le spectroscope.

Une partie du médicament passe inaltérée dans l'urine.

Le gallobromol n'a pas l'action déprimante du bromure de potassium.

USAGES. — Le gallobromol est beaucoup moins efficace que le bromure de potassium dans l'épilepsie.

Il s'est montré plus utile dans la *chorée* et contre l'excitation de certains *neurasthéniques* (Lépine).

E. Rollet a employé ce médicament avec succès dans la blennorrhagie, en lavages, avec des solutions de 20 à 40 p. 1000.

DOSES. — A l'intérieur, 2 à 3 grammes fractionnés.

#### GALLANOL

Le gallanol ou gallanilide est le gallol de l'industrie purifié. C'est l'anilide de l'acide gallique. Il a pour formule  $C^6H^2 \left\{ \begin{array}{l} CO.AzH.C^6H^5 \\ (OH)^3 \end{array} \right. 2H^2O$ . On l'obtient par l'ébullition du tanin avec l'aniline. Après purification, il se présente sous l'aspect d'un corps blanc, cristallisé, d'une saveur légèrement amère. Il est très peu soluble dans l'eau froide, mais très soluble

dans l'eau bouillante et dans l'alcool. Il se dissout dans les alcalis qui le colorent en brun. Sa poudre est blanche, impalpable, adhésive.

Le gallanol est un réducteur énergique.

Ce corps a été étudié par Cazeneuve et E. Rollet<sup>1</sup>.

Le gallanol est à la fois astringent et antiseptique mais on ignore dans quelle mesure exacte il exerce cette dernière propriété.

Son action locale est irritante pour les plaies et pour les téguments dénudés. Appliqué sur l'intertrigo il peut occasionner des dermites ; mais sur la peau il ne détermine ni rougeur, ni inflammation, ni pigmentation.

Le gallanol ne paraît guère toxique. Ingré à la dose de 2 grammes par l'homme ou de 4 grammes par le chien il ne produit aucun phénomène (Lépine).

USAGES. — Le gallanol a été préconisé par Cazeneuve et E. Rollet dans le traitement du *psoriasis* et de l'*eczéma* subaigu ou chronique. Dans les *psoriasis* anciens et rebelles il semble agir moins vite que l'acide chrysophanique, l'acide pyrogallique, et surtout l'iodochlorure de mercure, mais il a l'avantage de n'offrir aucun danger.

MODES D'ADMINISTRATION. — Le gallanol s'emploie surtout en pommade à la vaseline ou à l'axonge à 1/30<sup>e</sup>, 1/10<sup>e</sup> ou même 1/4. Dans le *psoriasis* les plaques doivent avoir été préalablement décapées au savon noir. On peut aussi incorporer le gallanol à la traumaticine et dans quelques cas l'appliquer sous forme de poudre, pur ou mélangé de talc.

## 2. Astringents minéraux

Nous étudierons dans ce groupe l'*alun*, l'*alumol*, le *chlorate de potasse* et les *sels de cuivre*, de *plomb* et de *zinc* astringents.

### \*ALUN

On donne le nom d'*aluns* aux sulfates doubles d'un métal tétratomique et d'un métal monoatomique ; cette série comprend l'alun ordi-

1. Cazeneuve et E. Rollet, *Lyon méd.* 1893.

naire ou alun de potasse, l'alun de soude, ceux de thallium, d'ammoniaque, de fer et de potasse, de fer et de soude, etc.

L'*alun de potasse*, alun ordinaire (sulfate double d'alumine et de potasse),  $(\text{SO}_4)_3\text{Al}_2.\text{SO}_4.\text{K}^2.+24\text{H}_2\text{O}$ , se présente sous forme d'octaèdres transparents, incolores, de saveur styptique, solubles dans 10,5 d'eau froide, 0,3 d'eau bouillante et dans 2,5 de glycérine. Leur dissolution rougit le tournesol ; elle ne doit pas se colorer en bleu par le ferrocyanure de potassium.

Chauffé modérément, l'alun fond dans son eau de cristallisation, puis se boursoufle en une masse blanche, légère, spongieuse, qui se réduit facilement en une poudre blanche, lentement, mais complètement soluble dans 25 à 30 fois son poids d'eau à la température ordinaire (*alun calciné*).

1° L'alun coagule l'albumine, mais il a moins d'affinité pour la gélatine que le tanin ; 2° il a une très grande avidité pour l'eau ; 3° c'est un antiputride.

Appliqué sur la peau intacte l'alun n'exerce aucune influence appréciable. Sur les muqueuses, il produit une constriction qui se traduit par une sensation de sécheresse ; sur la muqueuse linguale il détermine une sensation d'astiction.

En solution très concentrée, il est légèrement caustique pour les muqueuses et les surfaces ulcérées.

On donne comme acquis que l'alun fait contracter les vaisseaux ; cependant il résulte des mensurations de Nothnagel et Rossbach sur le mésentère de la grenouille que cette substance est généralement sans action sur le calibre des vaisseaux ; rarement elle le réduit, quelquefois elle l'augmente.

Ingré à haute dose (1 à 4 grammes), l'alun provoque des pincements d'estomac, de l'anorexie, de la difficulté de digérer ; à dose plus élevée, il survient souvent des vomissements et de la diarrhée, plus rarement de la constipation. A doses faibles (0<sup>gr</sup>,30 à 0<sup>gr</sup>,70) mais répétées, il produit souvent et assez rapidement des troubles digestifs et de la constipation.

Il est douteux que l'alun soit absorbé, en raison de la facilité avec laquelle il forme avec l'albumine un coagulat insoluble ; cependant Orfila aurait retrouvé de l'alumine dans le foie, dans la rate et dans l'urine de chiens empoi-

sonnés par l'alun. Dans tous les cas l'absorption est lente et difficile. Arrivé dans le sang, l'alun semble impuissant à provoquer les phénomènes auxquels il donne lieu localement, car ses affinités sont saturées, et c'est précisément à ces affinités non saturées qu'il doit ses effets locaux (Nothnagel et Rossbach).

L'alun est un *antiseptique* important, antiputride, et désodorisant. Parise (de Lille) en avait fait la base d'un pansement antiseptique avant qu'il fût question d'antiseptie, et en avait obtenu de très bons résultats.

USAGES. — Les usages de l'alun sont à peu près ceux du tanin, mais beaucoup plus limités. A l'intérieur il ne peut guère être proposé que comme *antidote des composés plombiques*; dans les coliques de plomb on pourrait l'administrer à la dose de 0<sup>gr</sup>,40 à 0<sup>gr</sup>,50.

A l'extérieur l'alun peut être utilisé en solution à 1 pour 100 à 200 dans la *blennorragie* à la période de déclin; en solution de 1 à 4 pour 100 pour *injections vaginales* dans la leucorrhée et pour calmer les démangeaisons des organes génitaux de la femme.

Quelques médecins le prescrivent en gargarisme; c'est une erreur absolue, car les solutions d'alun dissolvent les dents et en favorisent la carie (Magitot).

L'alun en cristaux peut servir à des attouchements sur les plaies dont les bourgeons sont exubérants, et sur les granulations du col utérin. On peut faire avec l'alun, l'éther sulfurique et un peu de mucilage de gomme, une pâte très efficace pour calmer les *douleurs de la pulpite* (Lefoulon).

L'alun calciné peut, appliqué localement, guérir sans opération l'*ongle incarné* (Sommé). Enfin on a vanté un liniment composé de blanc d'œuf, d'eau-de-vie camphrée et d'alun, contre les *engelures* (Mérat et Delens).

## ALUMNOL

L'alumnol est du naptolsulfonate d'aluminium. Il renferme 5 p. 100 d'alumine et 15 p. 100 de soufre. Il se présente sous l'aspect d'une poudre fine, blanche, très soluble dans l'eau. A chaud, l'eau en dissout 40 p. 100

environ et les solutions ne précipitent pas par le refroidissement. L'alumnol est soluble dans la glycérine; il l'est moins dans l'alcool et reste insoluble dans l'éther.

L'alumnol est un réducteur énergique, ce qui le rend altérable à l'air. Il ne forme pas avec l'albumine des combinaisons stables.

Ce médicament a été introduit en thérapeutique par Heinz et Liebrecht.

L'alumnol est à la fois *astringent* et *antiseptique*. Toutefois son pouvoir antiseptique est faible. Une solution à 1 pour 100 et un contact de 24 heures sont nécessaires pour tuer la bactérie charbonneuse, le pyocyanus ou le prodigiosus, mais une solution à 4 pour 1000 arrête absolument la végétation de la plupart des microbes.

L'astringence est beaucoup plus considérable. Une solution à 10 centigrammes pour 1000 détermine sur la langue une saveur styptique très accusée. Cette solution jouit de propriétés vaso-constrictives très nettes. L'alumnol agit comme dessiccateur. Employé en solutions, il forme un enduit gris-blanchâtre sur les muqueuses ou les parties dépourvues d'épithélium; cet enduit disparaît en peu de temps (Akontz).

Ce corps n'est irritant qu'en solution à 5 pour 100; à 10 pour 100 il n'est pas caustique.

La toxicité de l'alumnol introduit dans l'estomac ou sous la peau, est faible.

USAGES. — L'alumnol peut être employé dans le traitement des plaies en solution de 5 à 20 pour 1000. Les ulcères de jambe sont rapidement modifiés par une solution de 3 à 6 pour 100. Dans les maladies de la peau (eczéma, psoriasis, séborrhée), on peut l'employer en pommade à 5 pour 100 de vaseline. Akontz l'a vanté en gynécologie, en solution à 3 pour 100, en poudre ou en bougie suivant les cas, dans le traitement de la vaginite, de l'endométrite et dans les affections gynécologiques d'origine blennorragique.

## \* CHLORATE DE POTASSE

Le chlorate de potasse, ClO<sup>3</sup>.K, se présente sous l'aspect de tables hexagonales, blanches, inaltérables à l'air, inodores, d'une saveur fraîche et

légèrement acerbe et amère. Projeté sur des charbons ardents, il fuse et en active fortement la combustion. Il fond à 370°; au-dessus de cette température, il se décompose en oxygène et chlorure de potassium. Il est soluble dans 17 parties d'eau froide, 1,7 d'eau bouillante, 30 de glycérine; il est peu soluble dans l'alcool. Si sa solution aqueuse se trouble par l'azotate d'argent, c'est qu'il contient du chlorure de potassium.

**ACTION PHYSIOLOGIQUE.** — *Absorption, métamorphoses et élimination.* — Le chlorate de potasse est absorbé dans les voies digestives avec une rapidité excessive; on le trouve dans l'urine moins de cinq minutes après l'ingestion. Ayant pris 5 grammes de ce sel, Rabuteau put en retrouver 4<sup>gr</sup>,873 dans les urines. Isambert a démontré qu'il s'en élimine également par la salive, le lait, les larmes, le mucus nasal et bronchique, la sueur et la bile. Donc le chlorate de potasse ne *subirait pas de réduction* dans l'organisme (Isambert, Rabuteau, Stokvis), contrairement à l'opinion accréditée d'après laquelle le chlorate de potasse se transformerait en chlorure de potassium, en cédant de l'oxygène. Toutefois l'accord est loin d'être fait sur cette question. Gaehtgens, von Mering, Binz, soutiennent qu'une certaine quantité de chlorate de potasse, à la vérité assez faible (1/6 suivant von Mering), est réduite pendant le passage de ce sel dans l'économie et que, pour si faible que soit la quantité d'oxygène à l'état naissant qui en résulte, elle suffit pour amener de graves altérations du sang. Ces altérations consistent dans la production de méthémoglobine (Jøderholm, Marchand), et même d'hématine (von Mering) lorsque la tension de l'acide carbonique est forte (condition favorable), ou lorsqu'on diminue l'alcalinité du sang par l'addition de phosphate acide de soude<sup>1</sup>. Toutefois la présence de la méthémoglobine dans le sang pendant la vie est niée par Stokvis.

Suivant Hayem<sup>2</sup>, le chlorate de potasse n'attaque le sang qu'après un contact relativement prolongé dont la durée varie suivant les doses et les conditions de l'observation. Les fortes doses produisent toujours un effet plus

1. D'après Lépine, *Semaine médicale*, 1890, p. 431 et 469.

2. Hayem, Acad. des sciences, 22 mars 1886.

prompt et plus complet que les petites; elles déterminent, au bout d'un temps assez court, la transformation de l'hémoglobine globulaire, avant d'avoir altéré la structure des hématies. Les animaux meurent par asphyxie. A doses moins fortes, l'action, plus lente et moins étendue, s'accompagne d'une destruction plus ou moins considérable des globules et d'une extravasation de l'hémoglobine; Riess a observé les mêmes altérations. Enfin, à petites doses, les chlorates peuvent être éliminés avant d'avoir déterminé une modification appréciable du sang.

Ainsi l'accord pourrait peut-être se faire en tenant compte des doses; avec de faibles quantités de chlorate de potasse, il n'y aurait pas réduction comme il semble résulter des analyses de Rabuteau; avec des doses élevées il y aurait réduction d'une partie du sel comme le croient Binz et von Mering.

*Action locale.* — Les solutions de chlorate de potasse sont sans action sur la peau. Les solutions très concentrées de ce sel sont irritantes pour les muqueuses. Après l'intoxication par l'ingestion de ces solutions on trouve une forte congestion et même des érosions de la muqueuse gastrique (Stokvis).

*Toxicité.* — La dose mortelle de chlorate de potasse paraît assez variable. D'une façon générale ce sel n'entraîne la mort qu'à dose très élevée. Isambert n'a rien senti de l'ingestion de 20 grammes en solution diluée. Socquet a pu donner ce médicament jusqu'à 30 grammes par jour. D'autre part, la mort a pu succéder à l'ingestion de 25 à 30 grammes de chlorate de potasse en moins de quarante-huit heures (Wegscheider). Les chiffres de 35 à 40 grammes pour un adulte et huit à dix fois moins pour un enfant de deux à trois ans, donnés par Brouardel et l'Hôte, semblent pouvoir être considérés comme les plus près de la vérité.

Le mécanisme de la mort a donné lieu à plusieurs théories: 1° le chlorate de potasse agit comme sel de potassium (Stokvis); 2° il tue par les altérations qu'il

imprime au sang (von Mering); 3° il est toxique en temps que *chlorate* par action sur le système nerveux central (Riess), d'où résultent les tremblements, les contractions fibrillaires, et les quelques convulsions qu'on observe dans cette intoxication; 4° le chlorate de potasse tue à la fois par les lésions qu'il produit sur les voies digestives, par son action comme sel de potasse, par les altérations qu'il imprime au sang, et par les lésions rénales qu'il provoque. Rien n'empêche d'admettre qu'il agit aussi comme chlorate sur le système nerveux. Toutefois les lésions hématiques et rénales paraissent être les causes prédominantes, et les autres circonstances des causes adjuvantes de l'intoxication.

*Appareil digestif.* — Le chlorate de potasse pourrait produire des effets purgatifs, lorsque, n'étant pas absorbé en totalité, il chemine le long du canal intestinal (Rabuteau).

*Circulation.* — Porté directement dans la circulation, le chlorate de potasse produit la mort par arrêt du cœur (Rabuteau). Absorbé par l'estomac, il ralentit la circulation, diminue l'urée, et, par suite, la chaleur animale (*id.*).

Le sang des animaux empoisonnés par le chlorate de potasse prend une coloration sépia (Isambert); le mélange *in vitro* devient au contraire rutilant (Rabuteau).

*Sécrétions.* — Sous l'influence du chlorate de potasse, la sécrétion salivaire est activée.

*Reins et urines.* — Le chlorate de potasse à faible dose est diurétique (Isambert, Rabuteau). Dans l'intoxication par ce sel, la fonction rénale est suspendue par suite de l'obstruction et de l'oblitération plus ou moins complète des canalicules urinaires, d'où une anurie plus ou moins grande et un état d'urémie qui peut, à lui seul, entraîner la mort (Lépine).

Le chlorate de potasse jouit d'une action antiseptique faible.

**INDICATIONS.** — On ne songe plus à administrer le chlorate de potasse à l'intérieur dans le *rhumatisme articulaire aigu*. Quelques rares médecins le prescrivent encore

dans la *diphthérie*. Il a donné quelques bons résultats dans les *stomatites*, dans la cystite chronique (Zuccarelli), dans certaines *diarrhées chroniques de l'enfance*; mais en définitive, le chlorate de potasse n'a qu'une application importante, c'est celle qu'on en fait, en gargarismes, dans les diverses inflammations de la bouche et de la gorge (*stomatites, gingivites, angines*, ulcéreuses ou non, de toute nature). On peut l'employer d'ailleurs dans toutes les lésions ulcéreuses. Il produit, sur les surfaces ulcérées une douleur légère et passagère.

A l'extérieur, le chlorate de potasse se prescrit en solution à 4 pour 100. A l'intérieur, il est inutile de dépasser la dose de 5 grammes pour les adultes, en solution ou potion. Il est sage de s'en abstenir chez les enfants, qui y sont très susceptibles.

Le chlorate de potasse est *contre-indiqué* dans les affections rénales, dans l'insuffisance urinaire et chez les fébricitants (v. Mering).

Contre l'intoxication par ce sel: 1° évacuer le poison (lavage de l'estomac avec une solution alcaline);

2° Combattre les vomissements (glace, opium);

3° Soutenir l'énergie du cœur à l'aide de stimulants;

4° Favoriser la diurèse, au moyen de boissons alcalines et gazeuses abondantes;

4° Enfin on a conseillé la *transfusion* ou l'injection intra-veineuse d'une solution légèrement alcaline de chlorure de sodium à 7 pour 1000.

#### CHLORATE DE SOUDE

Le chlorate de soude,  $\text{ClO}_3\text{Na}$ , cristallise en cubes incolores, d'une saveur très faible. Il est soluble dans trois fois son poids d'eau froide.

Le chlorate de soude est absorbé facilement et s'élimine vite. Il ne subit pas de réduction dans l'organisme suivant Rabuteau qui, en ayant ingéré 5 grammes, en retrouva 4<sup>gr</sup>,90 dans les urines.

Les effets du chlorate de soude sont analogues à ceux du chlorate de potasse, mais le premier est plus inoffensif que le second.

**USAGES.** — Ce serait un bon dissolvant des fausses membranes *diphthéritiques* (Barthez).

Brissaud<sup>1</sup> a employé le chlorate de soude aux doses de 8 à 16 grammes dans le *cancer de l'estomac* et en a obtenu des soulagements tels qu'il n'hésite pas à les considérer comme de véritables guérisons. Les succès se sont montrés surtout dans les formes épithéliomateuses; les formes interstitielles, sarcomateuses semblent au contraire résister à ce mode de traitement. Il va sans dire qu'on ne peut compter sur une influence heureuse si le cancer est généralisé ou compliqué.

#### \* SELS DE CUIVRE

**SULFATE DE CUIVRE.** — Le sulfate de cuivre,  $\text{SO}_4 \cdot \text{Cu} + 5\text{H}_2\text{O}$ , *vitriol bleu*, couperose bleue, se présente sous l'aspect de gros prismes d'une belle couleur bleue, transparents, sans odeur, d'une saveur âcre et styptique; il est insoluble dans l'alcool, soluble dans 4 parties d'eau froide et 2 d'eau bouillante. Les cristaux s'effleurissent superficiellement à l'air; chauffés à 100 degrés, ils perdent 4 équivalents d'eau; le cinquième se dégage à 243°, le sel anhydre est blanc.

Le sulfate de cuivre est un antiseptique important (Vallin, Behring, Bouley, Miquel). A la dose de 1 pour 100, il stérilise les matières fécales fraîches; à celle de 1 pour 35 il stérilise les matières des fosses d'aisance (von Gerlöczy). Acidifié de son poids d'acide sulfurique, son pouvoir antiseptique augmente: dans ces conditions, il faut 5 grammes pour tuer le bacille typhique, 4<sup>gr</sup>,50 pour tuer celui du choléra en 24 heures et à 150 dans les selles (H. Vincent).

Appliqué sur les tissus dénudés, il en coagule l'albumine et exerce une action caustique; en solution étendue, il est simplement astringent. Son application est douloureuse. Contrairement à l'opinion qu'on se fait d'ordinaire des astringents, il dilate les vaisseaux.

Nous avons vu, tome I, page 453, qu'à faible dose, il est vomitif et peut être employé comme tel. A haute dose, il produit des phénomènes de gastro-entérite qui peuvent être violents; mais, d'ordinaire, les vomissements sont assez abondants pour empêcher la mort.<sup>2</sup>

Gallipe ne reconnaît au sulfate de cuivre aucune action

1. Brissaud, *Assoc. franç. pour l'av. des sc.*, août 1893.

toxique spécifique, en dehors de son action sur la muqueuse intestinale. Il nie également l'empoisonnement chronique. De fait, Charcot a pu donner sans inconvénient à une phthisique, 43 grammes de sulfate de cuivre ammoniacal en cent vingt-deux jours. Cependant, la plupart des auteurs trouvent l'observation de Galippe un peu absolue et admettent que le cuivre peut, à la longue, entraîner des troubles de nutrition.

Comme astringent et caustique, le sulfate de cuivre est employé: 1° sous forme de cristal, en attouchement dans la *conjonctivite granuleuse*; — 2° en *collyre* (10 à 15 centigrammes pour 100 d'eau), dans la *conjonctivite subaiguë ou chronique*; — 3° au même titre, en injection dans la blennorrhagie et la leucorrhée.

Charpentier l'a employé comme antiseptique en obstétrique, en solution à 1 pour 100.

**LE SULFATE DE CUIVRE AMMONIACAL.** —  $\text{SO}_4 \cdot \text{Cu} (\text{AzH}_3)^2 + \text{H}_2\text{O}$  est un sel d'un bleu très foncé, soluble dans 1,5 d'eau. Il s'altère à l'air en s'effleurissant. On l'emploie de préférence au précédent pour l'usage interne.

**ACÉTATE DE CUIVRE.** — L'acétate de cuivre (acétate neutre, verdet cristallisé) s'obtient par l'action du vinaigre sur l'oxyde de cuivre; il est en cristaux bleus ou d'un vert sombre, peu solubles dans l'eau; il a les mêmes propriétés que le sulfate de cuivre.

L'ACÉTATE BASIQUE (sous-acétate de cuivre) est la base de l'emplâtre connu sous le nom de *cire verte*, et qu'on applique sur les cors pour les détruire.

#### \* ACÉTATE DE PLOMB

**L'acétate neutre de plomb** (sel de Saturne, sucre de Saturne)  $(\text{C}_2\text{H}_3\text{O}_2)_2 \text{Pb} + 3\text{H}_2\text{O}$ , se présente sous forme de petits cristaux blancs, agglomérés, rhomboïdaux obliques, à sommets dièdres, inodores, de saveur sucrée, puis astringente avec un arrière-goût métallique, désagréable, légèrement efflorescents, solubles dans 1,69 d'eau à +15° et dans 8 d'alcool.

**Le sous-acétate de plomb liquide** (acétate basique de plomb, *extrait de Saturne*) est un liquide incolore, faiblement alcalin, qui, évaporé à siccité, cristallise en une masse blanche. On le prépare en faisant bouillir 3 parties du sel précédent avec 1 partie de litharge (oxyde de plomb) et 10 parties d'eau (voir plus loin *eau blanche*).

Ses effets sur l'économie sont analogues à ceux de l'acétate neutre; il est très astringent. Versé dans du mucus ou dans une solution albumineuse, il forme un précipité blanc d'albuminate de plomb.